



[...]

En classant aujourd'hui le site de Villemoron comme réserve naturelle régionale, nous faisons justice au plateau de Langres. C'est la première réserve naturelle régionale de Haute-Marne et la vingt-cinquième réserve du Grand Est. Elle présente des spécificités, telles que des pelouses très sèches et une chênaie pubescente, qu'il nous faut absolument protéger. Car cette flore diversifiée est irremplaçable. Elle offre un abri sûr à des espèces multiples de criquets et de papillons, dont certains ne se retrouvent nulle part ailleurs que dans le sud de la France. Grâce aux insectes de Villemoron, nous sommes un peu des méridionaux. Et ce n'est pas rien !

En classant les 87 hectares de la nouvelle réserve naturelle régionale, notre Région s'engage, avec les communes de Val-des-Tilles, l'ensemble des propriétaires privés et des associations de protection de l'environnement, à transmettre aux générations qui viennent un héritage hors du commun. Nous nous attachons également à mieux faire découvrir ce site et la biodiversité remarquable qu'il recèle au plus grand nombre. Protéger la biodiversité là où il le faut et sensibiliser nos concitoyens à ses richesses : c'est l'objectif du Conseil régional. Nous n'avons pas deux natures et nous n'avons pas deux planètes. Notre responsabilité est de veiller sur la biodiversité. Et de le faire scrupuleusement. Parce qu'elle est non seulement notre plus grand trésor, mais un bien d'exception que nous avons la charge insigne de transmettre aux générations futures comme nous-mêmes nous l'avons reçu de ceux qui nous ont précédés. Dans Les Cahiers d'Hypnos, René Char écrivait : «Notre héritage n'est précédé d'aucun testament.» Nous, nous savons la valeur de notre héritage. Et nous savons aussi que nous avons à en écrire, pour ceux qui viendront après nous, le modeste testament.

Philippe Richert  
Président du Conseil régional d'Alsace  
Champagne-Ardenne Lorraine  
Ancien ministre

Fiche d'identité

# LE SITE...

La Réserve Naturelle Régionale des Pelouses et bois de Villemoron comprend un ensemble remarquable de pelouses calcaires et de chênaie pubescente qui abrite une richesse écologique exceptionnelle.



Panorama

- Région**  
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine
- Département**  
Haute-Marne (52)
- Commune**  
Vals-des-Tilles
- Création**  
Délibération du Conseil régional du 26 octobre 2015
- Durée du classement**  
10 ans
- Superficie**  
87,61 hectares
- Propriétaires**  
Commune de Vals-des-Tilles et propriétaires privés
- Gestionnaire**  
Conservatoire d'espaces naturels
- Partenaires**  
Office National des Forêts, CIN d'Auberive, SIGFRA, Association Espace Bevaux - Enclos de l'Histoire en Haute-Marne, Association Vals-des-Tilles Patrimoine

## Qu'est-ce qu'une réserve naturelle régionale ?

Une réserve naturelle régionale, c'est :

- Un patrimoine naturel exceptionnel à préserver
- Un espace protégé pour les générations futures
- Un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

En 2015, le Conseil régional de Champagne-Ardenne a décidé de classer les pelouses et bois de Villemoron en réserve naturelle régionale, outil réglementaire ayant pour objectif de protéger les sites naturels présentant un intérêt géologique, écologique (faune/flore) ou paysager au niveau régional.

## Un espace protégé

Les réserves naturelles comptent parmi les outils de protection les plus forts. Une réglementation adaptée au site et partagée avec tous les acteurs locaux s'applique à tous les usagers. Elle vise le maintien de la tranquillité des lieux et interdit toute action portant atteinte au milieu naturel, aux espèces animales et végétales et au patrimoine archéologique. Ici, c'est priorité à la nature !

# POURQUOI PRÉSERVER LES PELOUSES CALCAIRES ?

Les naturalistes régionaux estiment que 95 % des pelouses calcaires ont disparu depuis 1950 du fait de leur mise en culture, de leur abandon ou encore de l'extension du vignoble.

Et pourtant, ces milieux qui font parfois penser à de simples friches abritent une riche variété d'espèces animales et végétales. Ces pelouses représentent de nos jours un enjeu majeur pour le maintien de la biodiversité. Elles possèdent également un rôle paysager important contribuant ainsi à la qualité du cadre de vie et à l'intérêt touristique du territoire. C'est pourquoi il est nécessaire d'agir pour conserver ces milieux.



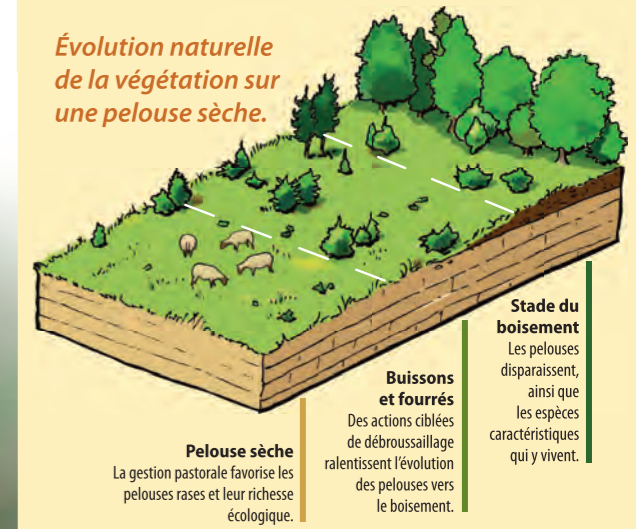
## Pourquoi une réserve naturelle à Villemoron ?

- Pour préserver un ensemble très rare de pelouses sèches et de boisements « thermophiles » (qui aiment la chaleur)
- Pour développer les connaissances scientifiques
- Pour préserver la qualité de vie des populations locales
- Pour offrir un lieu pédagogique de qualité

## QU'EST-CE QU'UNE PELOUSE CALCAIRE ?

La « pelouse » est une formation végétale particulière, composée d'espèces herbacées basses. Leur existence est conditionnée par la nature du sol et du climat, l'exposition, etc. Ces pelouses apparaissent sur des sols très peu épais, pauvres et calcaires qui retiennent faiblement l'eau.

### Évolution naturelle de la végétation sur une pelouse sèche.



**Pelouse sèche**  
La gestion pastorale favorise les pelouses rasées et leur richesse écologique.

**Buissons et fourrés**  
Des actions ciblées de débroussaillage ralentissent l'évolution des pelouses vers le boisement.

**Stade du boisement**  
Les pelouses disparaissent, ainsi que les espèces caractéristiques qui y vivent.

## Un endroit unique dans la région pour trois plantes rares



Hélianthème blanchâtre

Les pelouses de « la Charme » constituent un type très rare de pelouses sèches. Elles abritent une diversité floristique tout à fait remarquable.

## Damier, alouette, lézard...

Soixante-sept espèces de papillons de jour ont été observées, soit près de 58 % des espèces recensées en Haute-Marne. Deux espèces sont protégées en France : le Damier de la succise et la Bacchante.

Le site accueille plusieurs espèces animales rares et menacées, comme l'Alouette lulu ou le Lézard vert.



Lézard vert



Alouette lulu

### Une gestion concertée

La gestion d'une réserve naturelle se fait d'une manière concertée avec les acteurs du territoire : élus, propriétaires et représentants des usagers du site (naturalistes, chasseurs, habitants...). Ils constituent le comité consultatif qui se réunit chaque année pour définir et valider toutes les actions de connaissance, de gestion et de sensibilisation du public menées sur le site. Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, association agréée par l'État et la Région, a été désigné gestionnaire de la réserve naturelle par le Conseil régional pour une durée de dix ans.

#### Contact



**Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne**

Guillaume Geneste, chargé de mission  
Antenne départementale Haute-Marne  
Maison de Pays - BP 9  
52160 AUBERIVE  
Tél. : 03 25 88 83 31  
Mail : secretariat@cen-champagne-ardenne.org  
www.cen-champagne-ardenne.org



Édité à 350 exemplaires  
Impression : Félix (08)  
Dépôt légal à parution  
ISSN : en cours

La lettre d'information de la Réserve Naturelle Régionale des Pelouses et bois de Villemoron est éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

**Responsable de la publication :**  
Roger Gony, Président du Conservatoire

**Directeur de la publication :**  
Roger Gony, Président du Conservatoire

**Rédaction :** CENCA

**Conception graphique :** Piment Noir

**Crédits photographiques :** P. Bourguignon (Déclic Éditions), G. San Martin, E. Gaillard, A. Laforest, S. Muth, J. Svltik

## DES ACTIONS CONCRÈTES POUR L'AVENIR DU SITE...

### Maintenir un état de conservation favorable des milieux

Le principal enjeu de conservation du patrimoine naturel est lié au maintien des pelouses sèches. Grâce à l'implication de la commune de Vals-des-Tilles et des agriculteurs locaux, ces pelouses sont en très bon état de conservation. La poursuite du pâturage sur les pelouses communales et sa mise en place sur les pelouses privées sont indispensables au maintien de la biodiversité sur la réserve naturelle.

Le versant sud du bois de Chateau-lion couvert de boisements « thermophiles », propriété communale intégrée au Syndicat pour la Gestion Forestière de la Région d'Auberive, est géré par l'Office National des Forêts.

### Favoriser le maintien des espèces protégées

Il s'agit d'adapter les mesures de gestion du site en fonction du résultat des suivis scientifiques pour la conservation optimale des espèces protégées.

### Sensibiliser le grand public

- Projet de sentier de découverte
- Création d'un site internet
- Campagne photographique par drone



Cette lettre est réalisée avec le soutien financier de :

Région **ALSACE**  
**CHAMPAGNE-ARDENNE**  
**LORRAINE**



Cette lettre est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le Fonds européen de développement régional.

FICHE D'IDENTITÉ / POURQUOI PRÉSERVER LES PELOUSES CALCAIRES ?  
UN ENDROIT UNIQUE DANS LA RÉGION POUR TROIS PLANTES RARES  
DAMIER, ALOUETTE, LÉZARD / DES ACTIONS CONCRÈTES POUR L'AVENIR DU SITE...

## La lettre de la réserve

# PELOUSES ET BOIS DE VILLEMORON

NUMÉRO 1 - MAI 2016

Le plateau de Langres constitue l'un des sites naturels les plus exceptionnels du pays. Là où la Champagne rencontre la Bourgogne, ce modeste promontoire géologique donne naissance à nos plus beaux fleuves et à nos plus belles rivières. La Seine, la Marne, l'Aube et la Meuse y prennent leur source, comme la Douix, la Coquille, la Bèze et la Laigne. Les plus illustres esprits se sont nourris, au fil du temps, des paysages du plateau de Langres. Il y eut, bien sûr, le grand encyclopédiste Denis Diderot, dont les Pensées sur l'interprétation de la nature peuvent être lues comme une nostalgie des paysages lingons. Plus près de nous, le regretté François Dagognet, médecin et philosophe, élève du Strasbourgeois Georges Canguilhem, a conçu sa philosophie profonde de la nature en contemplant le plateau de Langres. Toujours, la nature nourrit l'esprit et l'abonde de bienfaits. [...]



Réserve Naturelle Régionale  
PELOUSES ET BOIS DE VILLEMORON

Région **ALSACE**  
**CHAMPAGNE-ARDENNE**  
**LORRAINE**

Gestionnaire de la Réserve :



Conservatoire d'espaces naturels  
Champagne-Ardenne